

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 26 MARS 2026

Date de la convocation : 20/03/2026
Date d'affichage de la convocation : 20/03/2026

Nombre de Conseillers :

En exercice :	29
Présents :	26
Représentés :	03
Votants :	29

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.**

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Sylvie VELUT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Eloïse SOYER, Kylan GORIT, Sylviane BAILLY Bernal COLLOMBET, Maude FROTTIER, Gérard DUPUIS, Roman VINCENT, Axelle BOUDIN, Philippe GOFFART, Agnès PETITJEAN, Gérard BOULET, Gilles FOUILLADE, Hubert PROT, Claire ADAM, Vanessa MOCQUERY-CHEVALLIER, Jean BAILLOT.

Absents ayant donné procuration : Mme Sonia PREHOUBERT (pouvoir à Sylvie VELUT), M. Gérald ROUSSELOT (pouvoir à Reynald CARLOT), Mme Elodie BRINDLE-CHORAIN pouvoir à Sophie BLANCHIN).

Absents : --

Secrétaire de séance : Sylvie VELUT

Délibération n°

2026_D_019

Objet de la délibération : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment son article 1650 ;

Madame le Maire :

↳ Explique qu'il est nécessaire de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

La commission communale des impôts directs est notamment chargée de dresser, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants.

Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Enfin, elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

La commission communale des impôts locaux est composée de neuf membres, à savoir : le maire, président, et huit commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Le Conseil doit par conséquent présenter une liste de trente-deux (32) contribuables (seize titulaires et seize suppléants).

↳ Propose de présenter la liste de contribuables conformément au tableau ci-dessous :

Commissaires titulaires proposés

BLIN	Jean	Les Grandes Vallées Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
BOUSSAT	Marie-Laurence	6 rue st Rémeau - le jard	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
BRALEZ	Michel	32 Rue René Bailly Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
VELUT	Sylvie	palis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
VINCENT	Roman	Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
DROUET	Alain	Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
GOFFART	Philippe	Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
BROQUET	Jean Luc	14 Faubourg Notre Dame Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
CUISSARD	Thierry	1 Chemin Notre Dame Villemaur- sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
DESPREZ	Didier	Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
PROT	Hubert	Les Quatre Vents Villemaur-sur- Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
CARLOT	Reynald	Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
MATIGNON	Mikael	Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
JOUGLAS	Marie-Françoise	27 Rue Cérés Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
BUSCHMANN	Anthony	Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
BRINDLE-CHORAIN	Elodie	Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS

Commissaires suppléants proposés

ADAM	Fabrice	15 Route de Villemoiron Aix-en- Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
ROYER	Patrick	Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
CHAMBRILLON	Gilbert	11 Rue St Rémeau le Jard Aix-en- Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
LOGA	Agnès	Route de la Chapelle le Mineroy Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
MOLET	Catherine	26 rue René Bailly Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
ROUSSELOT	Gérald	Pâlis	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
POTS	Jean Michel	Rue Anglade Aix-en-Othe	10160 AIX-VILLEMAUR-PALIS
FRANCOIS SADET	Nicole	Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
DUCARD	Claude	Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
LENAINT	Bruno	Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
SAUVAGE	Christian	Villemaur-sur-Vanne	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
GORIT	Kylan	Aix-en-Othe	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
DUMINIL	Christophe	7 rue Pennerat Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
MICHARD	Christian	24 Rue Cérés Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
POUARD	Loïc	35 Rue du Bois Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS
PETIT	Jean Paul	9 Rue du Bois Pâlis	10190 AIX-VILLEMAUR-PALIS

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à 1 voix Contre et 28 Voix Pour :

- **ACCEPTE** la liste présentée ci-dessus afin de permettre leur nomination par la direction des finances publiques.
- **DONNE** tout pouvoir à Madame le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET.

A handwritten signature in cursive script, reading "Séverine Delsert Broquet", is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAYOR OF AMBRIÈRE" and "SÉVERINE DELSERT BROQUET" around the perimeter, with a central emblem.